

Résumé de la lettre à la Chambre des représentants sur « La modernisation de la diplomatie néerlandaise - les habits neufs d'une fonction intemporelle »

En substance...

Le monde change, voilà qui n'est pas nouveau. Ce qui est inédit, ce sont la rapidité et la dynamique des changements, et leur impact sur l'ordre mondial, dans lequel des économies en pleine croissance cherchent une nouvelle place. Au niveau international, les règles du jeu évoluent sous l'influence de nouveaux acteurs. Si des structures permanentes telles que l'UE et l'OTAN constituent des points de repère, les pays coopèrent plus souvent au sein de coalitions à géométrie variable. *Pour réaliser ses ambitions, il faut participer.*

Nos intérêts aussi fluctuent. La concurrence équitable, avec des règles identiques pour tous, reste cruciale pour une nation commerçante telle que les Pays-Bas, mais elle est difficile à établir. La compétition croissante va de pair avec l'augmentation de la prospérité mondiale, et concerne aussi bien les débouchés et les possibilités d'investissement que l'énergie, les matières premières, la nourriture et l'eau. *Pour réaliser ses ambitions, il faut réussir.* Être meilleur et plus habile que les autres.

Les individus évoluent dans un contexte nouveau, leurs pratiques changent. Internet et les médias sociaux facilitent l'échange d'informations et aident à se forger une opinion. Les réseaux s'étendent. *Pour réaliser ses ambitions, il faut élargir son horizon. Partager et réunir.*

Le gouvernement fonde sa politique extérieure sur trois piliers : stabilité, croissance économique et promotion des droits de l'homme. Ceci n'est pas réalisable sans efforts au niveau international : l'intrication des liens entre pays est telle qu'on ne peut ignorer ce qui se passe ailleurs dans le monde. La frontière entre l'intérieur et l'étranger est de plus en plus mince. La diplomatie est l'outil qui permet aux Pays-Bas d'ancrer à l'étranger la réalisation de leur projet intérieur, en œuvrant à la prospérité, à la sécurité et à la liberté dans le monde, et en s'appuyant sur une action consulaire forte. Il faut s'attacher à optimiser cet engagement international.

La diplomatie évolue elle aussi. Elle s'adapte aux nouvelles données mondiales, aux intérêts néerlandais, aux relations entre les citoyens. Les réductions budgétaires nécessaires sont l'occasion d'entamer un processus inéluctable pour assurer une réussite optimale dans le monde d'aujourd'hui et de demain.

Ce qui importe véritablement, ce n'est pas tant la liste des ambassades qui ferment ou ouvrent, même si ces listes font les gros titres, que le tableau d'ensemble. C'est-à-dire la vision qu'a le gouvernement de l'organisation de la diplomatie, des modalités de l'action néerlandaise dans le monde. Cette vision repose sur les principes corrélatifs suivants :

- Les intérêts néerlandais, y compris ceux de nature économique, sont au centre de l'action menée. Ceci implique une intensification importante de la diplomatie économique et une coopération renforcée avec les entreprises.
- La structure suit la fonction. Il s'agit d'abord d'établir où les Pays-Bas doivent mener leur action et ce que celle-ci est susceptible d'apporter, au pays concerné ou à eux-mêmes. C'est seulement lorsque la fonction est définie que

la forme adéquate peut être recherchée. La présence diplomatique néerlandaise ne se manifeste pas nécessairement à travers une ambassade (un bâtiment surmonté d'un drapeau, où sont remplies toutes les tâches imaginables, outre celles de soutien administratif ou d'entretien), elle peut aussi prendre une tout autre forme. Par exemple avec les ambassadeurs itinérants ou des équipes stratégiques facilement déployables. À partir d'antennes régionales. Ou en choisissant un engagement spécifique pour les entreprises.

- Flexibilité. Il faut pouvoir réagir rapidement aux changements de situation.
- Ciblage. Il n'est ni souhaitable ni possible d'agir partout et dans tous les domaines. L'engagement néerlandais est défini en fonction de la plus-value qu'il apporte. Ainsi, la coopération au développement avec certains pays a été réexaminée, ce qui a conduit à réduire le nombre de partenaires et de secteurs. Les Pays-Bas concentrent leur action sur leurs domaines d'expertise et choisissent à cet égard les terrains les plus fertiles.
- Action intégrée. Le décloisonnement n'est pas encore complet. La distinction entre les services politiques, économiques et de coopération au développement n'a pas lieu d'être dans les ambassades. Ces domaines doivent au contraire être appréhendés dans leur interdépendance.
- Il faut opérer de façon plus dynamique. Exploiter au maximum les chances offertes par la technologie et les moyens de communication. En restant attentif aux préoccupations sociales. Autrement dit, il faut élargir l'éventail des interlocuteurs, établir des liens. Oser sortir des chemins battus pour que les Pays-Bas acquièrent une stature incontournable.
- L'engagement consulaire peut être plus moderne et plus simple, grâce aux prestations de services électroniques.

Ces principes doivent guider la révision de la diplomatie néerlandaise et le redéploiement en conséquence de son réseau de postes. Une telle refonte est aussi synonyme de renforcement, car elle aboutit non seulement à un réseau *plus efficace* et *moins onéreux*, mais aussi à un engagement *plus flexible*, mieux adapté aux exigences actuelles. Et c'est bien là l'objectif que s'est fixé le gouvernement dans l'accord de coalition.

Le travail des diplomates ne perd pas en intérêt, au contraire. Leurs tâches s'élargissent, se complexifient et gagnent en dynamisme. C'est pourquoi les investissements nécessaires pour qu'ils puissent y faire face seront réalisés.

Après accord du conseil des ministres, les 10 postes suivants seront fermés : l'ambassade de Montevideo en Uruguay, l'ambassade de Quito en Équateur, l'ambassade de Guatemala au Guatemala, l'ambassade de Managua au Nicaragua, l'ambassade de La Paz en Bolivie, l'ambassade de Yaoundé au Cameroun, l'ambassade d'Asmara en Érythrée, l'ambassade de Ouagadougou au Burkina Faso, l'ambassade de Lusaka en Zambie, le consulat général de Barcelone en Espagne.

L'ouverture de 3 postes est envisagée : une ambassade à Panama, une nouvelle représentation diplomatique à Juba et un consulat général en Chine occidentale.